

LISTE DES ADMINISTRATEURS

A LISTE DES ADMINISTRATEURS (personne morale seulement)

Numéro de compte :

En vertu de la réglementation canadienne du recyclage des produits de la criminalité et du financement d'activités terroristes, toute personne morale est tenue de publier le nom et le numéro de téléphone des membres de son conseil d'administration.

Nom de la personne morale :

Nom de
l'administrateur

Téléphone
(ind. rég., no)

Nom de
l'administrateur

Téléphone
(ind. rég., no)

Nom de
l'administrateur

Téléphone
(ind. rég., no)

Nom de
l'administrateur

Téléphone
(ind. rég., no)

Nom de
l'administrateur

Téléphone
(ind. rég., no)

Nom de
l'administrateur

Téléphone
(ind. rég., no)

Nom de
l'administrateur

Téléphone
(ind. rég., no)

Nom de
l'administrateur

Téléphone
(ind. rég., no)

Nom de
l'administrateur

Téléphone
(ind. rég., no)

Signature du secrétaire ou d'un
représentant autorisé de l'entreprise

Date
(AA/MM/JJ)